EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 décembre 2012 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt décembre deux mille douze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2012, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Guy BALLET, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Christine PERRET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Monique BONNET à Philippe GORCE, Jacqueline CHAPON à Alain MARTINET, Nicole BARBIN à Jean-Pierre BRENAS, Jean-Michel DUCLOS à Alain LAFFONT, Isabelle LAVEST à Pascal GENET, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Odile SAUGUES à Olivier BIANCHI**
Excusé(e)s :	**Danielle AUROI, Martine REMBERT-MANTELET**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Madame Pascaline BIDOUNG, Madame Danièle GUILLAUME, Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Madame Marie SAVRE et Monsieur Bruno SLAMA entrent en séance avant le vote de la question n° 1.
Monsieur Jérôme GODARD quitte la séance avant le vote de la question n° 1 et donne pouvoir à Monsieur Christophe BERTUCAT.
Madame Marie SAVRE quitte la séance après le vote de la question n° 5.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET après le vote de la question n° 5.
Monsieur Jérôme GODARD revient en séance avant le vote de la question n° 16 et reprend son pouvoir donné à Monsieur Christophe BERTUCAT.

Rapport N° 39

SUBVENTIONS À DES AMICALES LAÏQUES, MOUVEMENTS DE JEUNES ET ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES ET SOCIO-ÉDUCATIVES

Jacqueline CHAPON, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Cécile AUDET, Eric SEVRE, Yves REVERSEAU ne prennent pas part au vote.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions affectées suivantes, les crédits étant inscrits au budget primitif 2013.

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Clermont-Dômes : 117 000 euros

L'association a pour objectif principal de développer des activités d'éducation à l'environnement, visant ainsi à contribuer à la protection des espèces et des espaces naturels, dans une démarche de développement durable.

Le CPIE apporte son soutien à différents établissements éducatifs de la Ville. Il organise des animations à thématique environnementale, notamment des stages de découverte de jardinage biologique et d'éco-construction. Il propose également des animations en direction des enfants, dispensées au sein des classes primaires de la Ville sur les thèmes du développement durable et de l'environnement.

Enfin l'association développe un projet de centre de ressources spécialisé sur la connaissance des espaces urbains et périurbains, de l'éco-construction et sur l'éducation à l'environnement, en lien avec l'Union Régionale des CPIE.

FJEP La Plaine : 22 490 euros

Le Foyer des Jeunes et d'Education Populaire la Plaine a pour principale activité un atelier permettant l'apprentissage de la musique. Il fait découvrir aux jeunes les musiques modernes et leur donne la possibilité de se rencontrer pour partager diverses expériences (répétitions en groupes, productions artistiques…). Il offre également une alternative à l'apprentissage de la guitare, la basse et la batterie par des méthodes attrayantes et un suivi par des animateurs.

Grace à l'accompagnement technique du FJEP, les jeunes peuvent enregistrer leur propre CD dans le studio de la Maison de Quartier de Croix de Neyrat.

Le FJEP accueille également toutes les personnes désireuses de partager des activités récréatives, éducatives, sociales et sportives.

Il compte 197 adhérents dont 190 clermontois.

Radio Campus Clermont-Ferrand : 22 000 euros

Créée en 1995, cette association est une radio libre axée sur la découverte musicale et la promotion de l'information de proximité. Elle couvre les événements et manifestations culturelles et économiques organisés par les acteurs locaux, associatifs ou institutionnels en réalisant des reportages, des émissions en direct ou en relayant simplement les informations fournies.

C'est à ce titre que Radio Campus a mis en place, tout au long de l'année 2012, des partenariats portant sur l'événementiel (festivals, concerts, journées étudiantes et salons) :

♦ Festival Bac Ground : réalisation d'une émission en direct de deux heures spéciale festival, en partenariat avec la Maison de quartier de Fontaine du Bac.

♦ Le Forum des associations clermontoises : animation et rediffusion de six conférences sur le thème des nouvelles urbanités, à Polydome.

♦ Festival International du Court-Métrage : six émissions quotidiennes en direct du hall de la Faculté de Droit, avec interview de réalisateurs, d'acteurs, d'organisateurs du festival, critiques et reportages.

Radio Campus propose également des ateliers pédagogiques à destination des jeunes avec visites des studios, initiation à la technique régie, aux techniques d'interview et d'animation, découverte du montage audio assisté par ordinateur et réalisation de reportages.

Fédération des Associations Laïques : 17 000 euros

La Fédération des Associations Laïques du Puy de Dôme est l'un des acteurs, sur le territoire de la commune, de la mise en œuvre de la politique publique d'éducation, d'action culturelle, sportive et sociale.

Elle favorise la création d'associations locales et regroupe les associations laïques et d'éducation populaire. Elles sont 500 adhérentes à cette fédération.

La FAL dispose d'un secteur culturel qui agit auprès du jeune public, pour permettre un accès à la culture à tous. Elle travaille en accompagnant ses associations dans leurs projets culturels et également avec le public scolaire et les centres de loisirs.

Amicale Laïque La Glacière -Jean Butez : 16 690 euros

Une Amicale laïque de quartier à vocation culturelle et sportive, l'Amicale Laïque La Glacière-Jean Butez compte 515 adhérents et organise 18 activités pour les adultes et 6 pour les enfants.

Elle assure le lien social entre l'école et les enseignants et entre les parents d'élèves et les habitants du quartier. Elle gère un centre de loisirs sans hébergement et organise différentes manifestations : brocantes, spectacles de théâtre, randonnées familiales, fête de l'Amicale, fête de l'école…

Mille Club Galaxie Fontgiève : 11 350 euros

Des bénévoles gèrent, au sein de cette association, des activités sociales, de loisirs et récréatives dans des locaux mis à disposition par la municipalité. Depuis trente ans, l'association est en constante évolution, elle compte 680 adhérents et offre un panel d'une cinquantaine d'activités avec un effectif très important pour les cours de gymnastique.

Afin de présenter les diverses réalisations des ateliers artistiques, une journée portes ouvertes est organisée chaque année pendant le mois de mai et une représentation de la section "théâtre enfants" est présentée aux parents et aux adhérents.

Concordia : 10 450 euros

Afin de promouvoir la solidarité, la mobilité et la rencontre interculturelle, Concordia organise chaque année et depuis 1993, des Chantiers Internationaux de Jeunes Bénévoles en juillet et en août sur la commune de Clermont-Ferrand.

Les travaux réalisés par les bénévoles participent principalement à la restauration du patrimoine bâti, à l'amélioration du cadre de vie et l'animation socioculturelle ainsi qu'à la préservation des espaces naturels.

Le chantier international, pour l'année 2013, portera sur l'aménagement des jardins familiaux des Vergnes et associera ponctuellement l'équipe du Château des Vergnes.

Le soutien financier et matériel apporté par la Ville permet une bonne réalisation du projet, dans le respect des normes de sécurité en vigueur.

Os Camponeses Minhotos : 10 000 euros

Fondée en 1980, cette association perpétue, grâce à son groupe folklorique, les costumes et traditions portugaises. Elle se donne pour but de retracer la vie paysanne d'autrefois à travers ses traditionnels chants et danses et organise, à cet effet, des centaines de spectacles de danses folkloriques en France et à l'étranger.

L'association organise et participe activement à des événements importants pour la communauté portugaise clermontoise et également pour les habitants de la région, notamment la fête de la Saint-Jean, regroupant des milliers de personnes à Clermont-Ferrand, mais aussi, le festival de la chanson portugaise, l'élection de Miss Portugal en Auvergne.

Centre de Loisirs des Jeunes - Police Nationale : 7 900 euros

Le Centre de Loisirs de la Police Nationale a pour objet de donner aux jeunes l'occasion de pratiquer diverses activités sportives et culturelles, de participer à des formations qualifiantes, des chantiers de proximité et des conférences.

Il est animé par des fonctionnaires du Commissariat Central de Police, spécialement détachés pour cette mission, et propose régulièrement des activités individuelles, comme le tennis de table, la moto tout-terrain et des sports collectifs.

L'association organise des activités de plein-air et des mini-séjours à la mer et à la montagne et participe également, en partenariat avec le conseil général, à la double formation du Brevet de Sécurité Routière et du diplôme de secourisme PSC1.

La Gauthière Culture et Loisirs : 7 750 euros

Implantée dans un secteur classé en ZEP, la Gauthière Culture et Loisirs propose des activités culturelles, sportives et de loisirs, tant aux adultes qu'aux enfants.

Cette association travaille en étroite collaboration avec l'école Charles Perrault et l'association Jeunesse et Horizons. Elle propose, à ce titre, des activités qui sont réservées aux parents et élèves de l'école, notamment la ludothèque, et les après-midi culturels ou la culture scolaire à partager (sorties scolaires, projets culturels…), mais aussi de nombreux ateliers : gymnastique, initiation à la photo numérique ou à la guitare acoustique et théâtre pour enfants.

Le partenariat avec l'école Charles Perrault repose aussi sur différents ateliers dont la création d'une dvdthéque et de l'atelier "Créer des œuvres plastiques" qui favorise les déplacements dans les musées et les rencontres avec les artistes.

Neyrat Amilclub : 7 100 euros

L'objectif de l'Amilclub est de développer la vie associative locale et d'organiser diverses manifestations comme l'Amilpattes, qui mobilise chaque année plus de 350 participants.

Quinze sections accueillent plus de 400 adhérents. Sont ainsi proposés des ateliers cartes, couture, scrabble, danse, anglais, informatique, gymnastique, judo, natation, yoga, etc.

L'association organise, par ailleurs, des randonnées le dimanche après-midi et en journée pendant la période estivale. Ces sorties, accessibles à tous, comprennent entre 25 et 30 participants.

Les Petits Débrouillards Auvergne : 7 000 euros

Créée en juillet 2003, "les Petits Débrouillards Auvergne" est une association à but non lucratif, agréée par la DRJSCS. Acteur important pour la diffusion de la culture scientifique, l'association porte une attention particulière à la question de la participation, notamment des jeunes. Il s'agit de favoriser l'engagement dans des actions de sensibilisation et de mise en œuvre de projets liés à des préoccupation sociales et environnementales.

Au delà des animations, les Petits Débrouillards Auvergne propose des outils pédagogiques thématiques ainsi que des formations en direction des professionnels de l'animation.

Cette association est intervenue à plusieurs reprises dans le cadre d'activités mises en œuvre par la Ville de Clermont-Ferrand :

- ♦ Sable Show,
- ♦ Accueil de loisirs de la Gauthière,
- ♦ Clermont Fête ses Étudiants.

Amicale Laïque Chanteranne : 4 250 euros

L'association propose des activités éducatives, sociales, récréatives et sportives. Elle offre divers ateliers (peinture sur soie, couture, musique, arts plastiques, poterie, randonnée, sorties VTT…) dont les adhésions sont accessibles à tous.

Chaque année, l'amicale organise également des sorties à la journée ou sur le weekend pour l'ensemble des adhérents.

L'Amicale laïque Chanteranne compte 263 adhérents dont 237 clermontois.

ADPEP 63 : 5 000 euros

L'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Puy-de-Dôme a pour objectif de lutter contre l'exclusion des enfants en situation de handicap ou en difficulté sociale. Pour ce faire, l'ADPEP 63 a mis en place différents services tel que :

♦ l'Institut Médico-éducatif de Theix qui est agréé pour l'accueil de 85 jeunes pré-adolescents, adolescents et jeunes adultes âgés de 10 à 20 ans présentant des déficiences intellectuelles légères ou moyennes avec ou sans troubles associés. Il offre aux jeunes des actions personnalisées et des parcours d'éducation et de formation diversifiés à l'interne et à l'externe auprès des collèges et lycées.

♦ Le Service d'Assistance Pédagogique À Domicile destiné à tout élève d'un établissement du département du Puy-de-Dôme dont la scolarité est interrompue momentanément (deux semaines minimum) pour raison médicale ou accidentelle.

♦ Le Service d'Éducation et de Soins Spécialisés À Domicile Victor Duruy qui accompagne dans leur scolarité, au niveau du département du Puy-de-Dôme, des jeunes déficients visuels de 3 à 16 ans (20 ans avec dérogation).

Par ses actions, l'association vise à favoriser l'accès de tous aux droits communs et notamment le droit à l'éducation et à la scolarisation de tous les enfants. Elle agit également pour développer la solidarité entre les jeunes et avec les familles.

Espace Info Jeunes : 5 000 euros

L'Espace Info Jeunes est un lieu d'information sur l'emploi et la formation professionnelle. Accessible librement ou via l'accompagnement d'un informateur, ce lieu d'accueil met à la disposition du public des informations regroupées en neuf secteurs thématiques tel que les métiers et les formations professionnelles, l'emploi, les loisirs, l'étranger, les sports, etc.

Il organise divers événements comme "les mardis de l'emploi" au cours desquels les jeunes échangent et recueillent les conseils de chefs d'entreprise, consultants et DRH sur les lettres de motivation et les entretiens d'embauche. Des outils, comme une borne Wi-Fi et des ordinateurs sont également mis à disposition des jeunes à la recherche d'un emploi ou d'un logement.

Depuis 2010, un partenariat a été mis en place avec la Ville de Clermont-Ferrand pour la mise en place du Forum Job d'été dans les Maisons de Quartier de Fontaine du Bac et de Croix de Neyrat.

Association socioculturelle de Champratel : 5 000 euros

L'association socioculturelle de Champratel est implantée dans les quartiers Nord où elle développe des actions en privilégiant un travail en partenariat avec les acteurs de ce secteur.

Elle propose un centre de loisirs sans hébergement, en direction des 6-14 ans, fonctionnant toute l'année scolaire et pendant les vacances scolaires sauf au mois d'août. L'association a pour but de développer des actions en direction des enfants et de favoriser leur épanouissement en associant les parents.

Elle conduit aussi des actions d'insertion sociale en faveur des adultes et participe activement à la vie du quartier en étant présente dans les manifestations et actions de Champratel (carnaval, fête de quartier, etc.).

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 7 janvier 2013

Le Maire
Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint à l'Animation, la Jeunesse
Et la Politique de la Ville

Simon POURRET